





## **Première partie : questions (sur 10 points)**

### **Histoire :**

1. Sur votre copie, recopiez la liste ci-dessous et associez à chaque événement la date correcte parmi les propositions :
  - a) Les Japonais bombardent Pearl Harbor.
  - b) Les Alliés débarquent en Normandie.
  - c) L'Allemagne envahit la Pologne.
  - d) Les Soviétiques remportent la bataille de Stalingrad.

Propositions de dates :

1<sup>er</sup> septembre 1939 - 10 mai 1940 - 7 décembre 1941 - 2 février 1943 - 6 juin 1944 - 9 août 1945.

2. Définissez ce qu'est la guerre froide.
3. Caractérisez les régimes totalitaires.

### **Géographie :**

4. Citez deux canaux et deux détroits internationaux.
5. Parmi les trois propositions suivantes, choisissez et recopiez la définition qui correspond à la notion de « plateforme multimodale » :
  - a) Vaste espace urbain de plusieurs dizaines de millions d'habitants composé de villes reliées par un réseau dense de communications.
  - b) Lieu d'échanges dans lequel les marchandises ou les voyageurs changent de mode de transport.
  - c) Zone géographique d'un pays présentant des avantages fiscaux afin d'attirer les investissements et développer l'activité économique.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

## Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

### Sujet d'étude 1 : la guerre d'Algérie

**Document 1** : témoignage sur l'exil d'une famille de pieds-noirs durant l'été 1962.

*Les parents de Jean-Jacques Gonzales doivent se résoudre à quitter Oran en juillet 1962. Ils abandonnent la maison, rêve de toute leur vie, dont la construction a été achevée l'année précédente.*

« Fuir le chaos

[...] Un matin, sans que rien [ne] se soit passé, on annonça que la guerre était perdue et qu'il fallait partir. C'est ce jour-là qu'il [mon père] a compris qu'il faisait partie des vaincus et qu'il fallait fuir. Il devra abandonner à jamais le théâtre de son inquiétude, à jamais. Car, lui avait-on fait comprendre, jamais il ne pourra revenir. [...] Il savait seulement qu'il devait laisser tout ça, là, en attente.

Je crois qu'il n'était jamais venu à ma mère la force de penser qu'il était peut être possible de vivre encore chez nous, avec les arabes. Ce devait être tout ou rien. Elle avait choisi rien. Le désespoir avait fait son œuvre.

Quand ils partirent définitivement de la villa, après avoir pris ce qu'ils pouvaient prendre, je suppose qu'ils ont fait un tour dans les vastes pièces de notre maison. [...] Ma mère a suggéré de laisser le gaz ouvert pour que tout s'embrase. Mon père ne l'a pas voulu. Il a fermé la porte à clé avant de partir.

Ils sont descendus en ville, ils pensaient que c'était plus sûr, et ils se sont fait courser le 4 ou le 5 juillet par les arabes absorbés par l'ivresse de la vengeance. Mon père a voulu donner sa moto à son vieil ami Belbachir, qui pleurait. [...] Notre ville était devenue un souk, un gigantesque bazar plein d'ivresse et de sang. [...]

D'immenses files d'attente devant la gare maritime, devant les agences de voyage, s'allongeaient depuis des jours sous le soleil écrasant. Les gens se pressaient, faibles, offerts à la merci du premier venu. Tout pouvait basculer, et la tuerie reprendre. Les sirènes annonçaient sans arrêt les départs des bateaux. [...] Belbachir n'a pas pu dire : "reste, ne t'en va pas". Belbachir a voulu dire quelque chose en saisissant le bras nu de mon père. [...] Personne n'aimait ça, personne ne voulait endosser ce désastre. Après, je ne sais pas, ils sont partis pour la France, ils nous ont rejoints dans le nord. C'est sur le quai d'une gare, celle de Saint Quentin, que je les ai revus, après tout ça. »

Source : B. Stora et T. Quemeneur, *Algérie, 1954/1962. Lettres, carnets et récits des Français et des Algériens dans la guerre*, 2010, Libro.

**Document 2 : Manifestation à Alger le 5 juillet 1962.**



Source : Fonds de l'ECPAD, Manifestation à Alger le 5 juillet 1962. (dossier documentaire disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Independance\\_algerie.pdf](http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Independance_algerie.pdf))

Modèle CCYC : ©DNE

**Nom de famille** (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

**Prénom(s)** :

**N° candidat** :  **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

**Né(e) le** :  /  /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Questions :

- 1) Expliquez la phrase soulignée. (Document 1)
- 2) Expliquez pourquoi le départ de cette famille de pieds-noirs est un traumatisme. (Document 1)
- 3) Décrivez et expliquez la scène qui se déroule à Alger le 5 juillet 1962. (Document 2)
- 4) À l'aide des documents et de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « les événements du mois de juillet 1962 sont source de mémoires multiples et conflictuelles ».



## **Sujet d'étude 2 : l'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française**

**Document 1** : Discours de Simone Veil le 26 novembre 1974 devant l'Assemblée nationale (extraits).

« D'aucuns s'interrogent encore : une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire ? Pour quelques-uns, les choses sont simples : il existe une loi répressive, il n'y a qu'à l'appliquer. D'autres se demandent pourquoi le Parlement devrait trancher maintenant ces problèmes : nul n'ignore que depuis l'origine, et particulièrement depuis le début du siècle, la loi a toujours été rigoureuse, mais qu'elle n'a été que peu appliquée. [...] Lorsque les médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, lorsque les parquets, avant de poursuivre, sont invités à en référer dans chaque cas au ministère de la Justice, lorsque des services sociaux d'organismes publics fournissent à des femmes en détresse les renseignements susceptibles de faciliter une interruption de grossesse, lorsque, aux mêmes fins, sont organisés ouvertement des voyages à l'étranger, alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer. Mais me direz-vous, pourquoi avoir laissé la situation se dégrader ainsi et pourquoi la tolérer ? Pourquoi ne pas faire respecter la loi ? Parce que si des médecins, si des personnels sociaux, si même un certain nombre de citoyens participent à ces actions illégales, c'est bien qu'ils s'y sentent contraints ; en opposition parfois avec leurs convictions personnelles, ils se trouvent confrontés à des situations de fait qu'ils ne peuvent méconnaître. Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser ».

Source : Extrait du discours prononcé par Simone Veil, Ministre de la Santé devant l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974, à l'occasion du débat sur l'interruption volontaire de grossesse. (D'après le site Internet de l'Assemblée nationale)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

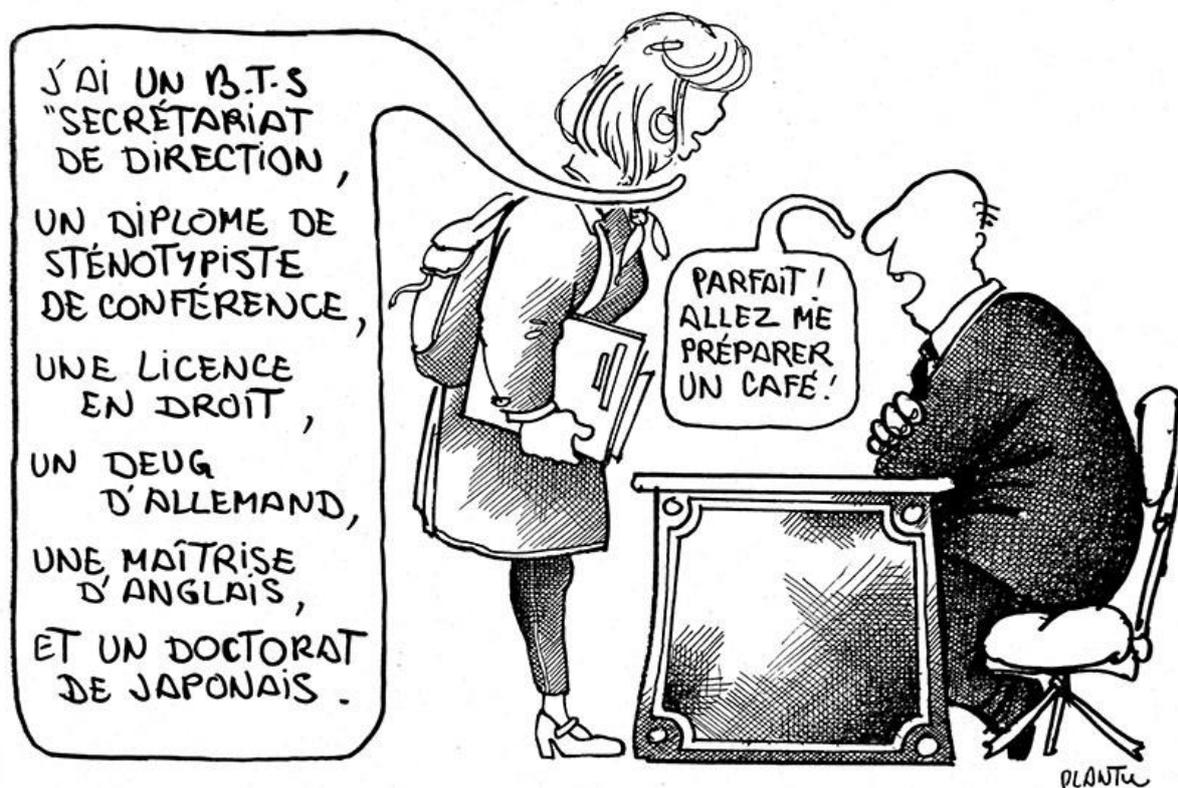
(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Document 2. Dessin de Plantu, 1979.



Source : Dessin extrait du livre *La démocratie ? Parlons-en !* paru en 1979 (Éditions Alain Moreau) et republié dans *Le Monde.fr* en 2019.

Questions :

1. Expliquez pourquoi le vote de la loi Veil correspond à une avancée majeure des droits des femmes en France (document1).
2. Identifiez quelles inégalités dénoncent l'auteur du document 2.
3. Comment l'auteur illustre-t-il ces inégalités en relevant des éléments précis (document 2) ?
4. À l'aide de vos connaissances et des documents, identifiez au moins trois domaines dans lesquels les femmes sont victimes d'inégalités.
5. « Si les droits et la place des femmes dans la société ont connu des avancées, il demeure encore des inégalités ». Justifiez cette affirmation.